



Le 08 novembre 1985

Cher Collègue,

Dans quelques semaines, nous nous rencontrerons à Paris pour l'Assemblée Générale de notre Association, au Centre International de Séjour, le 08 décembre prochain à partir de 09 heures.

Cette journée nous permettra de tirer les leçons d'une année d'activités -du bureau, certes- mais aussi de toutes les équipes académiques.

Pour que cette Assemblée Générale soit riche pour tous, je te recommande de faire en sorte qu'une rencontre se tienne, si ce n'est déjà fait, et qu'un compte-rendu me parvienne avant le 05 décembre prochain.

Que ferait le bureau sans la participation de tous ?

Je serais très heureux que ton académie soit représentée à Paris et commente ce compte-rendu.

Je te rappelle que nous désirons porter nos efforts pour cette année sur l'ASSISTANCE au Chef de Travaux ; dès maintenant, envisager des actions à entreprendre sur le plan national ou régional.

Je te dis à bientôt, bon courage,

et amicalement

M. JOUACHE

ATTENTION : Notre Trésorière est en congé pour une année. Les cotisations 1985-1986 (120 F) doivent me parvenir directement, sinon, me les remettre le 08.12.1985



COMPTE-RENDU DE L'ENTREVUE DU 18 SEPTEMBRE 1985
AVEC L'INSPECTION GENERALE

Représentant l'Inspection Générale : Monsieur le Doyen PHILIPPE
Monsieur BARREAU

Représentant l'APROTECT : Monsieur FOUACHE, Président
Monsieur MONDOLFO, Secrétaire Général

Les membres de l'APROTECT sont reçus au Ministère de l'Education Nationale, 107 rue de Grenelle à Paris à partir de 11h 30 le 18 septembre 1985.

Les questions posées portent essentiellement sur les conséquences du C.A.E.T. nouvellement rétabli en 1985.

- Sur environ 200 candidats présentés à l'écrit, 159 sont admissibles, dont 43 faisant-fonction de Chefs de travaux.
- A l'issue des épreuves orales, 45 candidats sont reçus comme stagiaires dont 23 faisant-fonction, soit près de 50% des reçus.

Il en ressort que l'ensemble des chefs de travaux peut se féliciter du score obtenu par les faisant-fonction qui, de par leurs activités et leurs charges administratives en particulier, se présentent avec un handicap par rapport aux professeurs.

Monsieur PHILIPPE tient à souligner qu'à ce niveau, un collègue subissant un échec n'a nullement démérité aux yeux de l'Inspection Générale, et ne se trouve pas pour autant catalogué par la suite. Il précise également sa volonté de maintenir la qualité du concours (agrégation), de sorte que le niveau de compétences des Chefs de travaux soit égal à celui des Chefs d'établissement qui peuvent être recrutés parmi eux.

Cinq désistements après proclamation des résultats ont eu lieu, et 5 candidats de la liste supplémentaire ont pris les places vacantes.

La délicate question de la nomination des candidats ne faisant pas fonction jusqu'alors est abordée :

Il nous est répondu que tout a été attentivement étudié et exécuté pour le mieux de tous les intéressés, et, qu'à ce jour, aucun problème majeur ne s'est manifesté à l'Inspection Générale. Très peu de collègues faisant-fonction se sont trouvés "remerciés".

Monsieur BARREAU se propose de nous procurer un état des nominations et remplacements intervenus lors de cette rentrée en raison des résultats du C.A.E.T.

L'APROTECT exprime le souhait que les dates de la prochaine session du concours soient plus avancées que dernièrement dans l'année scolaire, afin que l'oral, en particulier, ne se situe pas en pleine période d'examens ou de leur préparation, ce qui alourdit davantage le handicap de départ des faisant-fonction.

Il est répondu que bien que cela paraisse difficile en raison de l'étalement des vacances d'hiver, ce souhait serait pris en compte dans la mesure du possible.

Faisant référence au texte portant sur le C.A.E.T. et paru au Journal Officiel, il est demandé des précisions sur le "dossier" à constituer par chaque stagiaire durant la première année d'exercice.

Monsieur BARREAU, Président du jury de C.A.E.T., indique que ce dossier sera préparé et transmis par les soins de l'Inspection Générale de façon telle que tous les candidats soient placés sur un pied d'égalité. Il est prévu à cet effet, courant novembre, une réunion des stagiaires et de tuteurs pédagogiques qui recevront eux-mêmes préalablement des instructions leur en permettant la préparation.

Il est ensuite demandé à Monsieur le Doyen des indications sur les baccalauréats professionnels, ainsi que sur la préparation des B.T. dans les L.E.P.

A l'heure actuelle, 5 baccalauréats professionnels sont en préparation dans les L.E.P., dont le but est d'accroître le flux des élèves parvenant au niveau IV sans pour autant interrompre celui qui mène au cycle long par les classes d'adaptation. L'objectif serait d'atteindre 80% de bacheliers contre 37% aujourd'hui. Le niveau de cet examen sera obtenu par une scolarité de deux ans après l'obtention du B.E.P.

Pour l'Inspection Générale, rien ne presse pour la transformation des B.T. en baccalauréats techniques ou professionnels et ces derniers ne devraient concerner que de "petites spécialités", c'est à dire à recrutement relativement réduit.

Lors de cette dernière rentrée, une vingtaine de B.T. sont préparés dans les L.E.P., par des professeurs de L.E.P. L'accord d'ouverture a été donné dans la mesure où le dossier de demande apportait la preuve qu'existaient moyens, personnel, recrutement et placement ultérieur...

Les questions étant épuisées, l'entrevue s'achève vers 13h.

St Hilaire, le 19 septembre 1985
Le Secrétaire Général,



G. MONDOLFO

Le concours de recrutement pour 1986 est ouvert

Inscriptions jusqu'au 04 décembre 85

Epreuves écrites 04 et 05 février 86

Les Chefs de Travaux Stagiaires seront réunis le 14 novembre prochain, les tuteurs pédagogiques seront présents.

Huit thèmes seront abordés, l'animation est assurée par l'Inspection Générale, avec des I.P.R., Proviseurs, Intendants et Chefs de Travaux.

Lors de cette réunion, les stagiaires recevront les consignes leur permettant de préparer le dossier pédagogique.

RECRUTEMENT DES PROFESSEURS TECHNIQUES CHEFS DE TRAVAUX
ET INCIDENCE SUR LES NOMINATIONS, MUTATIONS...

J'ai lancé une enquête en septembre - 18 réponses me sont parvenues. Peu de commentaires à faire après comparaison avec des documents qui ont été confiés par l'Inspection Générale.

Les faisant-fonction admis sont restés sur leur poste ; peu de renseignements au sujet des Collègues faisant-fonction non admis ; il semblerait que l'Inspection Générale ait suivi de près ce problème.

Quelques cas particuliers nous ont été signalés.

Ce que nous remarquons, c'est que, sur 106 postes vacants au moment du concours (moins 13 agrégés en poste), 58 collègues faisant-fonction se sont présentés :

- 48 admissibles et 23 reçus.

Il ne m'est pas possible de faire paraître sur un bulletin, toutes les actions menées par nos Collègues. Parce que je ne les connais pas toutes ; parce que leur nombre est plus important que ne le croient certains d'entre nous.

A titre individuel ou en équipe, nos collègues entament des luttes qui profitent à tous mais aussi et surtout à l'enseignement technique.

C'est bon de le savoir et de le redire

On nous taxe trop souvent à tort de rechercher notre bien-être et de défendre nos avantages, je puis assurer que les courriers ou coups de téléphone qui nous parviennent montrent l'intérêt que porte les Chefs de Travaux aux enseignements technologiques ; ainsi :

Notre Collègue DARGENTON a intenté une action en justice, afin que soit définis la formation professionnelle dans nos ateliers et le rôle du professeur technique Chef de Travaux à ce niveau de formation. Il a transmis au bureau le mémoire qu'il a déposé auprès du tribunal.

BOUSQUET, Académie d'Aix, me remet ma lettre du Sénateur JANETTI qui écrit à CHEVENEMENT pour que l'Assistance soit reconnue et mise en place dans les Lycées Techniques.

Après une rencontre avec ANSART, membre du bureau, LE GARREC demande à CARRAZ des précisions sur le fonctionnement de nos ateliers et des enseignements technologiques.

LE COQ, Académie de Rennes, a ouvert un dossier important. Ce sont des écrits à la Présidence de la République, au Rectorat, à divers députés... en tout, une vingtaine d'interventions, de visites, d'audiences.

Une protestation sur la présentation de l'enseignement dans la revue "Cahiers de l'Education".

Par quatre exemples très résumés, nous voyons la diversité des actions et leurs caractéristiques de base.

Si des activités de mêmes types se développaient dans toutes les académies, je suis certain que des progrès sérieux seraient rapidement enregistrés.